

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE D'ETUDES

- 1) **Identification de l'organisme qui passe le marché :**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE
114 Grand Rue - 67130 SCHIRMECK
Tél. : 03 88 97 86 20 - Fax : 03 88 47 46 45
Mail : contact@valleedelabruche.fr
- 2) **Procédure de passation de marchés :**
Marché à procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360).
- 3) **Personne responsable du marché :**
Monsieur le Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche
- 4) **Objet du marché :**
La présente consultation porte sur la **réalisation d'une étude de faisabilité d'un accélérateur de projet agricole et agroalimentaire** sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (26 communes, 21 933 habitants) et de la Communauté de communes du Val de Villé (18 communes, 10 933 habitants) .
- 5) **Lieu d'exécution :**
Communautés de communes de la Vallée de la Bruche et du Val de Villé.
- 6) **Type de marché :**
Marché d'études
- 7) **Délai d'exécution :**
Le délai global est de 6 mois, à partir de la notification de l'ordre de service.
- 8) **Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :**
Renseignements concernant la situation propre de l'entrepreneur, justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique, renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise.
Pour plus de renseignements, se référer au cahier des clauses techniques particulières ;
Pour plus de précisions, se référer au règlement de consultation.
- 9) **Critère d'attribution des offres :**
Se référer au cahier des clauses techniques particulières et au règlement de consultation.
- 10) **Modalités de remise des offres :**
Se référer au cahier des clauses techniques particulières et au règlement de consultation.
- 11) **Date limite de réception :**
Lundi 30 Octobre 2018 à 12 heures
- 12) **Conditions pour obtenir le dossier de consultation :**
Les dossiers sont à retirer auprès de :

RETRAIT DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://cc.valleedelabruche.fr/marches-publics.html>

Référence dossier : **Consultation- étude de faisabilité d'un accélérateur de projet agricole et agroalimentaire** sur le territoire de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et de la Communauté de communes du Val de Villé.

Toute demande de retrait d'un dossier de consultation des prestataires peut également se faire par écrit : courrier, courriel ou fax, en précisant nom, adresse, correspondant, numéro de téléphone, fax et SIRET de la société.

Le dossier sera transmis par voie informatique, sauf demande contraire de l'entreprise.

13) Date d'affichage :

Jeudi 20 Septembre 2018

Le Président de la Communauté de
de communes de la Vallée de la Bruche
Pierre GRANDADAM.